



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53772>

Département(s) de publication : **69, 43**

Annonce n° **25-53772**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 101, cours Charlemagne - CS20033 69269 LYON cédex 02 Représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : RN102 - Liaison A75-Brioude : Déclinaison des mesures environnementales et paysagères Appel d'Offres Ouvert

Description : La consultation a pour objet : la déclinaison des mesures environnementales et paysagères de l'opération de mise à deux fois deux voies de la RN102 entre l'A75 et Brioude. Les prestations concernent notamment : - la mise en place de clôtures le long de la nouvelle infrastructure afin de limiter les intrusions d'animaux sauvages ; - la plantation des arbres et arbustes ; - le suivi de la reprise des végétaux sur une période de 2 ans. Lieu d'exécution : Lempdes-sur-Allagnon, Bournoncle-Saint-Pierre, Vergongheon, Cohade (Haute-Loire).

Identifiant de la procédure : 3ce48f73-5d9d-4713-b098-ceef40eba743

Identifiant interne : DAF_2025_000100

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45112700 Travaux d'aménagement paysager

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : communes de Lempdes-sur-Allagnon, Saint-Géron, Vergongheon, Bournoncle-Saint-Pierre et Cohade, dans le département de la Haute-Loire (43)

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Loire (FRK13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus; Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : RN102 liaison A75-Brioude : Déclinaison des mesures environnementales et paysagères

Description : Le présent marché concerne la réalisation de l'ensemble des plantations et la pose des clôtures anti-faunes dans le cadre de la nouvelle section à 2x2 voies entre l'A75 et Brioude. Les prestations concernent notamment : - la mise en place de clôtures le long de la nouvelle infrastructure afin de limiter les intrusions d'animaux sauvages - la plantation des arbres et arbustes ; - le suivi de la reprise des végétaux sur une période de 2 ans.

Identifiant interne : DAF_2025_000100

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Options :

Description des options : Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles du présent marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés, en application de l'article R2122-7 du CCP.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 32 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Nature de l'attributaire, le marché sera conclu : - soit avec un entrepreneur unique ; - soit avec des entrepreneurs groupés conjoints ou des entrepreneurs groupés solidaires. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage. Autres conditions particulières : * Il sera fait application de l'article L.2112-2 du CCP, concernant la prise en compte de considérations relatives à l'environnement. Cette clause est précisée à l'article 1.6.5.2 du CCAP RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : A titre indicatif, les travaux commenceront à l'automne 2025. Le délai global d'exécution est de 32 mois dont 6 mois de plantation et 24 mois d'entretien. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires : * Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>) sous la référence publique "DAF_2025_000100", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ; Conditions de remise des offres ou des candidatures : La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" et adressée à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Service MAP / PAFF - Bureau 237 - 7 rue Léo Lagrange 63 033 Clermont-Ferrand Cédex 01; * Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>) sous la référence publique "DAF_2025_000100" suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : 5 % SOPAQ - SOPRE - SOGED

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : 10 % Note méthodologique relative au Fascicule 1 - Equipement présentant les procédés, les méthodes, les rendements et durées prévisionnelles des tâches, les contrôles ainsi que les moyens humains mobilisés pour la réalisation des travaux suivants : - Travaux de pose de clôtures et équipements : + Agricoles, faune et clôtures spécifiques de bassins, + Gestion des points singuliers (talus et passages de fossés), + Mise en place des équipements (portails, portillons, passes américaines), - Aménagements environnementaux : + Entrée de l'OH11, + Hibernaculum,

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : 10 % Note méthodologique relative au Fascicule 2 - Plantations présentant les points suivants : - Respect de la palette végétale, des quantités des végétaux labellisés « végétal local » », provenance (origine génétique des végétaux), procédés de fourniture, garantie d'approvisionnement et de mise en oeuvre de plantations, - Qualité, provenance et procédés de fourniture, garantie d'approvisionnement et de mise en oeuvre des matières organiques d'amendement et des accessoires de plantations, - Modalités de mise en oeuvre de la période d'entretien.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 4 : 5 % Prise en compte du contexte de travail à proximité de voies circulées, que ce soit pour la réalisation des plantations ou pour l'installation de clôtures

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 5 : 70 % Prix de l'offre - Les notes des différents candidats seront attribuées en fonction de l'offre la moins disante. Celui-ci obtiendra la note maximale de 10 sur le critère prix.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement :
Origine du financement : Région 100 % Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ; Les prix sont mixtes et révisibles ; Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ; Une avance de 5 % (10% si le titulaire est une TPE-PME) sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

Informations relatives aux délais de recours : - référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative), - référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), - recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), - recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 101, cours Charlemagne - CS20033 69269 LYON cédex 02 Représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 101, cours Charlemagne - CS20033 69269 LYON cédex 02 Représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 101, cours Charlemagne - CS20033 69269 LYON cédex 02 Représenté par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Numéro d'enregistrement : 20005376700014

Département : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Service Mobilité Aménagement et paysage (MAP) Pôle Opérationnel Ouest (POO),

Adresse postale : 7 rue Léo Lagrange

Ville : CLERMONT-FERRAND

Code postal : 63033

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Loire (FRK13)

Pays : France

Point de contact : Sébastien BARRAUD

Adresse électronique : Poo.map.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : +330473431736

Adresse internet : <https://www.auvergnerhonealpes.eu>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Département : Palais des Juridictions administratives

Adresse postale : 184 rue Dugesclin,

Ville : LYON

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 487635000

Télécopieur : +33 487635250

Adresse internet : <https://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 849419da-b713-4b99-a0bb-9318d4b39750 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/05/2025 à 18:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2025